

Guide d'aide organisationnelle pour la maîtrise de la COVID-19 lors des fêtes de fin d'année 2021

Visite des familles en ESMS en période de forte circulation virale communautaire hors période épidémique dans la structure (incidence supérieure au seuil d'alerte)

Campagne de test PCR ou antigénique avant les fêtes de fin d'année : Possible en fonction des doctrines locales, nationales et régionales.

En cas de cluster dans l'établissement les visites sont limitées et les animations sont suspendues temporairement

Les critères suivants sont essentiels et à exiger de la part des visiteurs :

- Présentation d'un **Pass Sanitaire** valide
- **Hygiène des mains** avec solution hydro-alcoolique à l'entrée dans la structure
- **Port de masque** en continu dans les parties communes

Les critères suivants sont recommandés :

- Si le visiteur présente des symptômes (y compris un simple rhume) reporter la visite.
- Maintien du masque chirurgical ou en tissu de norme Afnor [1] pendant toute la durée de la visite (port de masque pour les visiteurs à partir de 6 ans en permanence y compris dans la chambre du résident).
- Le respect des gestes barrières suivants est rappelé :
 - Hygiène des mains dans les indications de la vie courante (ex : après s'être mouché ...)
 - Tousser ou éternuer dans son coude
 - Utiliser un mouchoir à usage unique qui sera jeté après utilisation
- L'aération fréquente des lieux clos sera poursuivie (Il est recommandé d'aérer la chambre avant et après les visites, les salles d'activité le seront le plus fréquemment possible, idéalement 10 minutes toutes les heures... [2]).

Lors de séjour en dehors de l'EHPAD

Si sortie en famille de plus de 24h ou hospitalisation de plus de 24h ou nouvelle admission du domicile :

- Proposer à la famille qui va accueillir le résident de réaliser un test de dépistage avant sa prise en charge (autotest, test antigénique, ou PCR). L'établissement peut le réaliser au besoin juste avant la prise en charge s'il en a les moyens.
- Pour un résident non ou incomplètement vacciné (schéma incomplet, absence de dose de rappel): maintien le plus souvent possible en chambre, port de masque pour la déambulation en partie commune, éviter les activités communes, repas en chambre et PCR de dépistage à J7
- Pour un résident complètement vacciné (incluant la dose de rappel) : pas de recommandation particulière sauf si notion de contact avec un cas de COVID 19 (Port du masque en sortie de chambre, distanciation physique, hygiène des mains et repas isolé ; réalisation d'un dépistage par PCR à J0 et J7).

Stratégie pour l'organisation des animations (ex : Arbre de Noël, célébration religieuse, spectacle....)

Consignes pour organiser une activité collective :

- Obligation du Pass sanitaire valide pour les intervenants et les familles
- Espace adapté au nombre de personne (pour permettre la distanciation)

- Limiter le nombre d'invités (jauge en fonction de la capacité de la salle)
- Port de masque pour les familles et bénévoles présents pour l'événement
- Port de masque pour le résident si possible ou distanciation à respecter (2m)
- Hygiène des mains avant l'activité (Hygiène des mains avec solution hydro-alcoolique avant la manipulation des objets : jeu, cartes, jouet,)
- Aération des lieux avant et après l'activité
- Un bionettoyage réguliers des objets qui peuvent le supporter (ballon, balles, pions, dés etc....) est recommandé

Activité à risque en lieu clos (à éviter si possible) : Toute activité génératrice d'aérosols de type chant chorale sans port de masque, instrument à vent...

Cérémonies religieuses :

- Port de masque, y compris lors d'activité de chant/prière
- Distanciation au moment de la communion / Hostie déposée dans la main

Stratégie pour l'organisation des repas / goûters de fin d'année

- Privilégier une activité sans restauration (sans nourriture ni boisson), particulièrement si la taille de la pièce ne permet pas la distanciation.
- En cas de restauration :
 - Proposer au famille/proches et aux intervenants la réalisation d'un test antigénique ou autotest au plus proche de l'événement
 - Éviter les regroupements autour d'un buffet / ou d'un goûter (ou strict respect de la distanciation de 2 m)
 - Dans le cas de repas organisé avec les familles, éviter les plats à partager (proposer les boissons et les plats servis à table, éviter les mouvements autour d'un buffet). Retrait du masque uniquement pour consommer, ou une fois assis à table.
 - Mixer à table les résidents vaccinés et les non vaccinés, ou installer les résidents non vaccinés à distance des autres sans les regroupés.

Cas particulier des anniversaires :

- Déconseiller les embrassades,
- Les repas en famille dans une salle adaptée au nombre de personne sont à privilégier (éviter les repas en salle à manger collective)
- Éviter les interactions avec les autres résidents et leur famille
- Ne pas souffler les bougies en direction d'autres personnes ou sur un gâteau commun
- Ne pas proposer de partage de nourriture (service à l'assiette)

Anniversaire groupé sur l'établissement : éviter les partages de repas avec les différentes familles et les autres résidents.

Stratégie en cas d'épidémie

En cas d'épidémie (3 cas de COVID 19 concomitant dans la même semaine) : la suspension des animations est recommandée, les visites peuvent être maintenues en limitant le nombre de personnes présentes en même temps (maximum 2 personnes par résident), dans le strict respect des consignes de port de masque est d'hygiène des mains, des tests de dépistage peuvent être proposé aux familles avant la visite.

Dans cette situation, veuillez-vous référer à l'outil EPID'EHPAD : Outils de gestion des épidémies http://antibioresistance.fr/prevention_infections

[1] Le port du masque est obligatoire dans tous les établissements recevant du public et les lieux clos, y compris ceux soumis au passe sanitaire. Cette obligation de port du masque est étendue dans tous les lieux publics extérieurs à forte densité ou dans des zones d'attroupement, sur décision du préfet

[2] <https://www.gouvernement.fr/covid-19-pourquoi-il-faut-aerer-10-minutes-toutes-les-heures>